

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-709 DU 18 DECEMBRE 2006

Chargeant **Monsieur Moudjaïdou I. SOUMANOU**, Ministre de l'Industrie et du Commerce, de l'intérim de **Monsieur Roger DOVONOU**, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pour la période du **20 au 23 décembre 2006**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- la proclamation le 29 mars 2006 par la Cours Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n° 2006 - 622 du 29 novembre 2006 portant modification du décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement,
- Vu le décret n° 2006-680 du 10 décembre 2006 chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 10 décembre 2006.

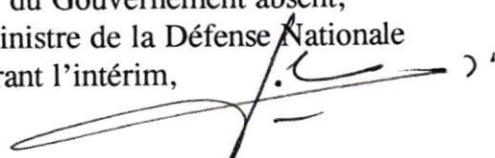
DECRETE :

Article 1er : **Monsieur Moudjaïdou I. SOUMANOU**, Ministre de l'Industrie et du Commerce est chargé de l'intérim de **Monsieur Roger DOVONOU**, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pour la période du 20 au 23 décembre 2006.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 18 décembre 2006

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement absent,
le Ministre de la Défense Nationale
assurant l'intérim,


Issifou KOGUI N'DOURO

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HCJ 2 HAAC 2 MDEF 4 MAEP 4
MTA 4 autres Ministères 21 Départements 6 SGG 4 JORB 1.